



LIFE Carbon Farming

Mise en œuvre d'un système de rémunération basé sur le résultat pour des pratiques bas carbone dans les exploitations européennes de polyculture-élevage

Objectif :

réduire de 15% l'empreinte carbone des exploitations de polyculture élevage grâce à un système de rémunération fondé sur le résultat



Mutualiser les connaissances de 50 partenaires pour construire un mécanisme commun de compensation carbone et faciliter la mise en œuvre de projets bas carbone dans les fermes européennes

ACTIONS

1

Développer des outils et des standards harmonisés : une méthodologie d'évaluation globale de la durabilité des exploitations agricoles et un cadre MRV commun.

2

Former des agriculteurs et des conseillers.

3

Mettre en œuvre des pratiques d'atténuation dans 700 fermes de polyculture-élevage et élaborer des référentiels de coûts.

4

Mettre en place un mécanisme de rémunération fondé sur le résultat à travers 18 projets bas carbone.

5

Promouvoir des leviers bas carbone et diffuser des mécanismes de compensation carbone.

6

Structurer un réseau européen et promouvoir un cadre commun.

LIFE Carbon Farming

Mise en œuvre d'un système de rémunération basé sur le résultat pour des pratiques bas carbone dans les exploitations européennes de polyculture-élevage



UN PROJET EUROPÉEN 2021-2027

Le projet implique 6 pays européens :

Allemagne, Belgique, Espagne, France, Irlande et Italie, et 10 partenaires européens : Idele, Teagasc, ATB, ASOPROVAC, CREA, CRPA, ULiège, Factor CO2, Neiker, I4CE.

Ces 6 pays représentent un large éventail de systèmes de production.



RÉSULTATS ATTENDUS

- **700 fermes** générant des crédits carbone en mettant en œuvre des leviers d'atténuation.
- **Des référentiels de coûts** pour appliquer des bonnes pratiques et **un outil de suivi** des projets bas carbone.
- **Une réduction des émissions de gaz à effet de serre** de 633 841 tonnes eq CO₂ permettant d'atteindre 15% de réduction de l'empreinte carbone.
- **Un revenu attendu du marché carbone** de 6 338 000€, soit 6 000 à 12 000 €/exploitation.
- Un réseau européen de **78 conseillers formés** aux outils d'évaluation environnementale et à la démarche du projet.
- **Un mécanisme commun de rémunération fondé sur le résultat**, la finance carbone étant un élément clé pour inciter les agriculteurs à mettre en œuvre des leviers bas carbone.

Calendrier :
du 01/10/2021
au 01/10/2027

Ref. : LIFE20 CCM/FR/001663

Contacts :

- France : Anais L'HÔTE, Idele
- Belgium : Françoise LESSIRE, Uliège
- Germany : Barbara AMON, ATB
- Ireland : Donal O'BRIEN, Teagasc
- Italy : Sara CARÈ, CREA
- Spain : Matilde MORO, ASOPROVAC

anais.lhote@idele.fr
flessire@uliege.be
bamon@atb-potsdam.de
donal.mobrien@teagasc.ie
sara.care@crea.gov.it
matilde.moro@asoprovac.com

